

## RÉSOLUTION 03/03

### CONCERNANT L'AMENDEMENT DES FORMULAIRES DES DOCUMENTS STATISTIQUES DE LA CTOI

La Commission des thons de l'océan Indien (CTOI),

PRENANT NOTE de ce que la résolution 02/05 [remplacée par la résolution 05/02, puis 07/02, puis 13/02, puis 14/04 et enfin par la [résolution 15/04](#)] concernant l'établissement d'un registre CTOI des navires de plus de 24 mètres autorisés à opérer dans la zone CTOI exige que les CPC importatrices ou exportatrices coopèrent afin de lutter contre la falsification ou le remplissage frauduleux des documents statistiques ;

RECONNAISSANT que des informations additionnelles comme la longueur du navire sont nécessaires pour une meilleure application des mesures de gestion et de conservation de la Commission ainsi que pour une bonne application de la résolution 02/05 ;

ADOpte les points suivants, en accord avec le paragraphe 1 de l'article IX de l'Accord CTOI :

Les modèles de formulaires pour les documents statistiques, ainsi que les pages d'instructions présentés dans la [résolution 01/06](#) concernant le programme CTOI d'un document statistique pour le patudo soient respectivement remplacés par les formulaires et instructions attachés.

La Commission devra entrer en contact avec les organismes régionaux de gestion des pêches concernés qui ont mis en place le programme de documents statistiques et leur demander d'appliquer les modifications.

**Mesures de conservation et de gestion liées à la [résolution 03/03](#) (revenir au [sommaire](#))**

Liens depuis la résolution 03/03

Liens depuis d'autres MCG

[résolution 15/04](#)

[résolution 01/06](#)

[recommandation 05/07](#)

#### ANNEXE I

##### CONDITIONS REQUISES POUR LE DOCUMENT STATISTIQUE DE LA CTOI POUR LE PATUDO

1. Le document statistique de la CTOI sur le patudo doit être conforme au modèle figurant en appendice.
2. Les autorités douanières, ou tout représentant autorisé du gouvernement, doivent exiger d'être saisies de l'ensemble des documents d'importation, y compris le document statistique de la CTOI sur le patudo, concernant tout le patudo de la cargaison, et doivent dûment examiner ces documents. En outre, les responsables peuvent également inspecter le contenu de toute cargaison, en vue de vérifier la véracité des informations figurant sur le document.
3. Seuls les documents valides et dûment complétés garantissent l'admission des cargaisons de patudo sur le territoire des parties contractantes.
4. Les cargaisons de patudo accompagnées de documents statistiques incorrectement remplis (c'est-à-dire que soit aucun document statistique sur le patudo n'accompagne la cargaison, soit il est incomplet, non valide ou falsifié) sont considérées comme illégitimes et allant à l'encontre des efforts de conservation de la CTOI, et leur admission sur le territoire d'une partie contractante est suspendue (SOUS RÉSERVE DE LA PRÉSENTATION D'UN DOCUMENT DÛMENT REMPLI) ou sujette à sanction, administrative ou autre.
5. L'importation de parties de poisson autres que la chair (tête, yeux, laitance, viscères, queue, etc.) peut être autorisée sans le document.



APPENDICE

NUMÉRO DU DOCUMENT		DOCUMENT STATISTIQUE DE LA CTOI POUR LE THON OBÈSE		
EXPORTATION				
1. PAYS DU PAVILLON/ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE				
2. DESCRIPTION DU BATEAU ET NUMÉRO DE MATRICULE (le cas échéant)				
Nom du navire :				
Numéro d'immatriculation :				
LHT (m) :				
Numéro de registre CTOI (le cas échéant) :				
3. MADRAGUES (le cas échéant)				
4. LIEU D'EXPORTATION (Localité, État / Province, Pays/ Entité / Entité de pêche)				
5. ZONE DE CAPTURE (biffer une des zones)				
(a) Océan Indien (b) Océan Pacifique (c) Océan Atlantique				
* Si (b) ou (c) ont été biffés, ne pas remplir les sections 6 et 7 ci-après.				
6. DESCRIPTION DU POISSON				
Type de produit (*1)	Date de capture	Code de l'engin (*3)	Poids net	
F/FR RD/GG/DR/FL/OT	(mm/aa) (*2)		(Kg) (*4)	
*1= Description du type de produit : F=Frais, FR=Congelé, RD= Poids vif, GG=Sans branchies et éviscéré, DR= Poids manipulé, FL= Filet				
OT=Autre,.				
*2= Lorsque le code de l'engin est OT, décrire le type d'engin utilisé, .				
7. CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.				
Nom : Nom de l'agence : Adresse : Signature : Date : Numéro de licence (le cas échéant) :				
8. VALIDATION DU GOUVERNEMENT : Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.				
Poids total de la cargaison :Kg				
Nom et fonctions : Signature : Date : Cachet du gouvernement :				



**IMPORTATION :**

**CERTIFICATION DE L'IMPORTATEUR** Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.

Certification de l'importateur (Pays intermédiaire / Entité / Entité de pêche)

Nom : Adresse : Signature : Date : n° de licence (le cas échéant) :

Certificat de l'importateur (Pays intermédiaire / Entité / Entité de pêche)

Nom : Adresse : Signature : Date : n° de licence (le cas échéant) :

Point final d'importation

Localité : État/Province : Pays / Entité / Entité de pêche :

NB : Si ce document est rempli dans une autre langue que l'anglais ou le français, prière de joindre la traduction en anglais.

**INSTRUCTIONS :**

**NUMÉRO DE DOCUMENT :** Numéro de document codé selon le pays, à fournir par le pays délivrant le document.

(1) **ÉTAT DU PAVILLON/ENTITÉS/ENTITÉS DE PÊCHE :** Indiquer le pays du bateau qui a pêché le patudo et qui a délivré le présent document. Conformément à la recommandation, seul est habilité à délivrer ce document l'État du pavillon du bateau qui a pêché le patudo ou, si le bateau exerce ses activités dans le cadre d'un contrat d'affrètement, l'État exportateur.

(2) **DESCRIPTION DU BATEAU ET NUMÉRO de MATRICULE (le cas échéant) :** Indiquer le nom, le numéro d'immatriculation, la longueur hors-tout en mètres et le numéro de registre CTOI du bateau qui a capturé le patudo de la cargaison.

(3) **MADRAGUE (le cas échéant) :** Indiquer le nom de la madrague dans laquelle a été capturé le patudo de la cargaison.

(4) **LIEU D'EXPORTATION :** Préciser la localité, l'État ou la province, et le pays d'où le patudo a été exporté.

(5) **ZONE DE CAPTURE :** Cocher la zone de capture. (Si (c) ou (d) ont été biffés, ne pas remplir les sections 6 et 7 ci-après).

(6) **DESCRIPTION DU POISSON :** L'exportateur doit fournir les informations suivantes, de manière aussi précise que possible.

NB : Indiquer un type de produit par ligne.

(1) **Type de produit :** préciser si le type de produit faisant l'objet de l'expédition est FRAIS ou SURGELÉ, et sous forme de POIDS VIF, POIDS ÉVISCÉRÉ ET SANS BRANCHIES, MANIPULÉ, en FILETS ou AUTRES. Pour la catégorie AUTRES, décrire le type de produits de la cargaison.

(2) **Date de capture :** indiquer la date de capture (mois et année) des thons obèses de la cargaison.

(3) **Code de l'engin :** Indiquer le type d'engin utilisé pour capturer le patudo au moyen de la liste ci-après. Pour les AUTRES TYPES, décrire le type d'engin, y compris les engins d'élevage.

(4) **Poids net** en kilogrammes.

(5) **CERTIFICAT DE L'EXPORTATEUR :** La personne ou l'agence qui exporte la cargaison de patudo doit fournir les informations suivantes : nom, nom de l'agence, adresse, signature, date d'exportation de la cargaison et numéro de licence de l'agence (le cas échéant).

(6) **VALIDATION DU GOUVERNEMENT :** Indiquer le nom et les fonctions du responsable ayant apposé sa signature sur le document. Cette personne doit appartenir à la section pertinente des autorités gouvernementales de l'État du pavillon du bateau qui a pêché le patudo décrit dans le document ou par toute autre personne ou institution autorisée par l'État du pavillon. Le cas échéant, il est possible de déroger à cette exigence conformément



à la validation du document par un responsable du gouvernement, ou si le bateau exerce ses activités dans le cadre d'un contrat d'affrètement, par un responsable du gouvernement ou par toute personne ou institution autorisée de l'État exportateur. Le poids total de la cargaison doit également être précisé dans cette section.

(7) CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR : La personne ou l'agence qui importe du patudo doit fournir les informations suivantes : nom, adresse, signature, date d'importation du patudo, numéro de licence (le cas échéant) et lieu final d'importation. Sont également concernées les importations vers des pays intermédiaires. Pour les produits frais ou réfrigérés, la signature de l'importateur peut être substituée par celle d'un représentant de l'agence de dédouanement, à condition que cette signature soit dûment reconnue par l'importateur.

CODE DE L'ENGIN :

CODE DE L'ENGIN	TYPE D'ENGIN
BB	CANNEUR
GILL	FILET MAILLANT
HAND	LIGNE A MAIN
HARP	HARPON
LL	PALANGRE
MWT	CHALUT PÉLAGIQUE
PS	SENNE
RR	CANNE/MOULINET
SPHL	LIGNE A MAIN DE PÊCHE SPORTIVE
SPOR	PÊCHERIES SPORTIVES NON CLASSÉES
SURF	PÊCHERIES DE SURFACE NON CLASSÉES
TL	LIGNE TENDUE
TRAP	MADRAGUE
TROL	LIGNE TRAÎNANTE
UNCL	MÉTHODES NON PRÉCISÉES
OT	AUTRES

**PRIÈRE DE RENVOYER UN EXEMPLAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ DE CE DOCUMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :** (indiquer le nom de l'agence des autorités compétentes de l'État du pavillon).

## ANNEXE II

### CONDITIONS REQUISES POUR LE CERTIFICAT CTOI DE RÉEXPORTATION DES THONS OBÈSES

1. Le certificat CTOI de réexportation de patudo doit être conforme au modèle présenté en annexe.
2. Les autorités douanières ou tout représentant du gouvernement autorisé doivent exiger d'être saisis de l'ensemble des documents d'importation, y compris le certificat CTOI de réexportation de patudo, concernant tout le patudo de la cargaison, et doivent dûment examiner ces documents. Ces représentants peuvent également inspecter le contenu de chaque cargaison afin de vérifier la véracité des informations figurant sur le document.
3. Seuls les documents valides et dûment complétés garantissent l'admission des cargaisons de patudo sur le territoire des parties contractantes.
4. Toute partie contractante peut valider les certificats CTOI de réexportation de patudo concernant le patudo qu'elle a importé, auxquels seront joints les documents statistiques de la CTOI sur le patudo ou les certificats CTOI de réexportation de patudo. Les certificats CTOI de réexportation de patudo doivent être validés par l'administration gouvernementale ou par des institutions reconnues, accréditées par le gouvernement de ladite partie contractante pour la validation du document statistique de la CTOI sur le patudo. Un exemplaire du document statistique original accompagnant les importations de patudo doit être joint au certificat CTOI de réexportation de patudo. Cet exemplaire du document statistique original doit être certifié par l'administration gouvernementale ou par l'institution reconnue accréditée par un gouvernement qui a validé le document statistique de la CTOI. Lorsqu'un patudo réexporté fait l'objet d'une nouvelle réexportation, il faut adjoindre copie de tous les documents, y compris un exemplaire certifié du document statistique et du certificat de réexportation qui accompagnaient le patudo lors de son importation, à un nouveau certificat de réexportation qui doit être validé par la partie contractante qui réexporte. Tous les exemplaires des documents adjoints au nouveau certificat de réexportation doivent également être certifiés par une administration gouvernementale ou une institution reconnue accréditée par le gouvernement qui a validé le document statistique de la CTOI sur le patudo.
5. Les cargaisons de patudo accompagnées de certificats de réexportation incorrectement remplis (c'est-à-dire que soit aucun certificat de réexportation n'accompagne la cargaison, soit il est incomplet, non valide ou falsifié) sont considérées comme illégitimes et allant à l'encontre des efforts de conservation de la CTOI, et leur admission sur le territoire d'une partie contractante sera suspendue (SOUS RÉSERVE DE LA PRÉSENTATION D'UN DOCUMENT DÛMENT REMPLI) ou sujette à sanction, administrative ou autre.
6. Les parties contractantes de la CTOI qui valident les certificats de réexportation conformément à la procédure prévue au paragraphe 4 doivent exiger des négociants qui réexportent du patudo les documents nécessaires (par exemple, des contrats de vente rédigés en bonne et due forme), qui certifient que les cargaisons de patudo qui doivent être réexportées correspondent aux cargaisons importées. Les parties contractantes qui valident les certificats de réexportation doivent fournir à l'État du pavillon et à l'État d'importation des pièces justificatives de cette correspondance, à leur demande.
7. L'importation de segments de poisson autres que la chair (tête, yeux, laitance, viscères, queue, etc.) peut être autorisée sans ce document.

### APPENDICE

NUMÉRO DU DOCUMENT	CERTIFICAT CTOI DE RÉEXPORTATION DES THONS OBÈSES		
RÉEXPORTATION :			
1. PAYS / ENTITÉ / ENTITÉ DE PÊCHE QUI RÉEXPORTE			
2. LIEU DE RÉEXPORTATION			
3. DESCRIPTION DU POISSON IMPORTÉ			
Type de produit (*) F/FR RD/GG/DR/FL/OT	Poids net (Kg)	État du pavillon/ Entité/Entité de pêche	Date de l'importation



4. DESCRIPTION DU POISSON DESTINÉ A LA RÉEXPORTATION			
Type de produit (*) F/FR RD/GG/DR/FL/OT	Poids net (Kg)		
* F=Frais, FR=Congelé, RD=Poids vif, GG=Poids éviscéré et sans branchies, DR=Poids manipulé, FL=Filet OT=Autres (décrire le type de produit)			
5. CERTIFICAT DU RÉEXPORTATEUR : Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.			
Nom/Nom de l'agence : Adresse : Signature : Date : Numéro de licence (le cas échéant) :			
6. VALIDATION DU GOUVERNEMENT Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.			
Nom et fonctions : Signature : Date : Cachet du gouvernement :			
IMPORTATION :			
7. CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR : Je soussigné certifie que les informations ci-avant sont à ma connaissance complètes, véridiques et correctes.			
Certificat de l'importateur (Pays intermédiaire / Entité / Entité de pêche) Nom : Adresse : Signature : Date : n° de licence (le cas échéant) :			
Certificat de l'importateur (Pays intermédiaire / Entité / Entité de pêche) Nom : Adresse : Signature : Date : n° de licence (le cas échéant)			
Certificat de l'importateur (Pays intermédiaire/ Entité / Entité de pêche) Nom : Adresse : Signature : Date : n° de licence (le cas échéant) :			
Lieu final d'importation			
Localité : État/Province : Pays : Entité : Entité de pêche :			

NB : Si ce document est rempli dans une autre langue que l'anglais ou le français, prière de joindre la traduction en anglais.

**INSTRUCTIONS :**

NUMÉRO DE DOCUMENT : Numéro de document codé selon le pays, l'entité, l'entité de pêche, à fournir par le pays, l'entité ou l'entité de pêche délivrant le document.

(1) PAYS /ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE EFFECTUANT LA RÉEXPORTATION

Indiquer le nom du pays, de l'entité, de l'entité de pêche qui procède à la réexportation de la cargaison de patudo et qui a délivré le certificat. Conformément à la recommandation, sur le pays/l'entité/l'entité de pêche procédant à la réexportation est habilité à délivrer ce certificat.

#### (2) LIEU DE RÉEXPORTATION

Mentionner la localité, l'État, la Province et le pays, l'entité, l'entité de pêche à partir duquel (de laquelle) le patudo a été réexporté.

#### (3) DESCRIPTION DU POISSON IMPORTÉ

L'exportateur doit fournir les informations suivantes, de manière aussi précise que possible. NB : Indiquer un type de produit par ligne. (1) Type de produit : préciser si le type de produit faisant l'objet de l'expédition est FRAIS ou SURGELÉ, et sous forme de POIDS VIF, POIDS ÉVISCÉRÉ ET SANS BRANCHIES, POIDS MANIPULÉ ou AUTRES. Pour la catégorie AUTRES, décrire le type de produits de la cargaison. (2) Poids net : Poids net du produit en kilogrammes. (3) État du pavillon/Entité/Entité de pêche : indiquer le nom du pays/de l'entité/de l'entité de pêche du bateau qui a capturé le patudo de la cargaison. (4) Date d'importation.

#### (4) DESCRIPTION DU POISSON DESTINÉ A LA RÉEXPORTATION

L'exportateur doit fournir les informations suivantes, de la façon la plus précise possible. NB : Indiquer un type de produit par ligne. (1) Type de produit : préciser si le type de produit faisant l'objet de l'expédition est FRAIS ou SURGELÉ, et sous forme de POIDS VIF, POIDS ÉVISCÉRÉ ET SANS BRANCHIES, POIDS MANIPULÉ ou AUTRES. Pour la catégorie AUTRES, décrire le type de produits de la cargaison. (2) Poids net : Poids net du produit en kilogrammes.

#### (5) CERTIFICAT DU RÉEXPORTATEUR

La personne ou l'agence qui réexporte la cargaison de patudo doit fournir les informations suivantes : nom, adresse, signature, date de réexportation de la cargaison et numéro de licence du réexportateur (le cas échéant).

#### (6) VALIDATION DU GOUVERNEMENT

Indiquer le nom et les fonctions du responsable qui signe le certificat. Cette personne doit appartenir à la section pertinente des autorités gouvernementales du pays, de l'entité, de l'entité de pêche effectuant la réexportation qui figure dans le certificat, ou être employé par une personne ou une institution dûment autorisée à valider ces certificats par l'autorité gouvernementale compétente.

#### (7) CERTIFICAT DE L'IMPORTATEUR

La personne ou l'agence qui importe le patudo doit fournir les informations suivantes : nom, adresse, signature, date d'importation du patudo, numéro de licence (le cas échéant) et destination finale de l'importation. Sont comprises les importations dans les pays/Entités/Entités de pêche intermédiaires. Pour les produits frais ou réfrigérés, la signature de l'importateur peut être remplacée par celle d'un employé de l'agence de dédouanement lorsque cette signature est dûment reconnue par l'importateur.

**PRIÈRE DE RENVOYER UN EXEMPLAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ DE CE DOCUMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :** (nom de l'agence des autorités compétentes du pays/de l'entité/de l'entité de pêche qui effectue la réexportation).

ANNEXE III

RAPPORT DU DOCUMENT STATISTIQUE DE LA CTOI POUR LE THON OBÈSE

Période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ PAYS/ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE IMPORTATEUR \_\_\_\_\_  
 Jour Mois Année

Pays/Entité/Entité de pêche du pavillon	Code zone	Code engin	Lieu d'exportation	Type de produit		Poids du produit (kg)
				F/FR	RD/GG/DR/FL/OT	

Code de l'engin	Type d'engin
BB	Canneur
GILL	Filet maillant
HAND	Ligne à main
HARP	Harpon
LL	Palangre
MWT	Chalut pélagique
PS	Senne
RR	Canne/moulinet
SPHL	Ligne à main de pêche sportive
SPOR	Pêcheries sportives non classées
SURF	Pêcheries de surface non classées
TL	Ligne tendue
TRAP	Madrague
TROL	Ligne de traîne
UNCL	Méthodes non classées
OTH	Autres (préciser l'engin) :

Type de produit	
F	Frais
FR	Congelé
RD	Poids vif
GG	Éviscéré et sans branchies
DR	Manipulé
FL	Filet
OT	Autre forme, décrire le type de produit dans cargaison

Code de zone	
ID	Océan Indien
PA	Océan Pacifique
AT	Océan Atlantique



### RAPPORT DU CERTIFICAT CTOI DE RÉEXPORTATION DES THONS OBÈSES

De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ PAYS/ENTITÉ/ENTITÉ DE PÊCHE IMPORTATEUR \_\_\_\_\_  
Mois Mois Année

Pays/Entité/Entité de pêche du pavillon	Pays/Entité/Entité de pêche effectuant la réexportation	Lieu de réexportation	Type de produit		Poids du produit (kg)
			F/FR	RD/GG/DR/FL/OT	

#### Type de produit

- F Frais
- FR Congelé
- RD Poids vif
- GG Éviscéré et sans branchies
- DR Manipulé
- FL Filet
- OT Autres formes, décrire le type de produits de la cargaison

#### Code de zone

- ID Océan Indien
- PA Océan Pacifique
- AT Océan Atlantique



ANNEXE IV

**INFORMATION SUR LA VALIDATION DES DOCUMENTS STATISTIQUES DE LA CTOI**

1. Pavillon
2. Organisations gouvernementales/Autorité(s) accréditées pour la certification des documents statistiques

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Adresse de l'organisation</i>	<i>Modèle de cachet</i>

NB : Pour chaque organisation, veuillez joindre une liste sur laquelle figure le nom, les fonctions et l'adresse des personnes habilitées à certifier les documents.

3. Autres institutions accréditées par le gouvernement/l'autorité pour la certification des documents statistiques

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Adresse de l'organisation</i>	<i>Modèle de cachet</i>

NB : Pour chaque organisation, veuillez joindre une liste sur laquelle figure le nom, les fonctions et l'adresse des personnes habilitées à certifier les documents.

**INSTRUCTIONS :**

Les parties contractantes, les parties non contractantes, les entités et les entités de pêche dont certains bateaux pêchent des espèces pour lesquelles les échanges internationaux doivent être accompagnés de documents statistiques sont priées d'en faire état au Secrétariat de la CTOI au moyen de ce formulaire et de garantir la transmission au Secrétariat, en temps opportun, de toute modification apportée à ces informations.

\*CTOI ; P.O. BOX 1011, Le Chantier Mall, Victoria, Mahé, Seychelles.